Réglementation et acceptabilité sociale

GEOELEC
www.geoelec.eu

Barrières réglementaires

- Dans de nombreux pays européens, une autorité unique compétente pour l'octroi de licence en géothermie est encore en cours de création.
- Il existe encore des barrières réglementaires susceptibles d'entraîner des retards et d'alourdir le budget du projet.

Procédures d'octroi de licence

GeoElec a élaboré une procédure raisonnée d'octroi de licence :

Régimes nationaux d'octroi de licence
- *Définition et nomenclature claires*
- *Définition claire du système EGS*

Banque européenne de données juridiques pour l'octroi de licence en géothermie
- *Guides nationaux en langue anglaise pour l'octroi de licence en géothermie*
- *Base juridique appropriée avec résumé non technique*

Demande de licence
- *Critères non redondants*
- *Information requise en temps utile*
- *Avis de concours et délais d'un mois pour les demandes reconventionnelles*

Autorité unique pour l'octroi de licence en géothermie
- *Possède une expertise solide en géothermie*
- *Prend en charge les applications dans les 6 mois*
- *Coordonne les administrations compétentes*
- *Peut assortir de conditions l'octroi de la licence*

Licences de prospection et d'exploitation
- *Exclusivité des droits*
- *Priorité dans certaines circonstances*
- *Protection contre les perturbations du sous-sol*

Contrôle et gestion des licences
- *Plan d'exploitation*
- *Confidentialité*
- *Pas de charges fiscales*
- *Renouvellement, transfert et prolongation des licences*

Normalisation et systèmes

- Un Code de notifications géothermiques fournit une terminologie normalisée et un système de classification, des règles et un modèle estimant l'état d'avancement du projet ainsi que les renseignements à fournir dans les rapports publics.
- Un Code de notifications géothermiques réglementé, supervisé et international serait des plus utile à toute la communauté de la géothermie afin d'inspirer confiance aux investisseurs internationaux.
- Deux codes existent en 2013, un en Australie (AGEA : *Australian Geothermal Energy Association*) et l'autre au Canada (CanGEA : *Canadian Geothermal Energy Association*).
- GEOELEC ne préconise pas de s'impliquer dans l'élaboration d'un Code de notifications géothermiques spécifiquement européen, mais plutôt de rester dans une attitude d'observation et de constante participation aux débats internationaux.
- Un Groupe d'experts de la classification des ressources, fondé par la Commission économique pour l'Europe (CEE) des Nations Unies, a commencé à modifier la Classification-cadre des Nations Unies de 2009, pour l'appliquer à toutes les énergies renouvelables, y compris l'énergie géothermique. Ceci pourrait être le point de départ d'un système international de réglementation et de normalisation.
- Pour la création d'un consensus international, il a été suggéré de participer activement à la discussion internationale et d'aider le Groupe d'experts de la CEE des Nations Unies.

Co-funded by the Intelligent Energy Europe Programme of the European Union

Géosciences pour une Terre durable
brgm

Accès au réseau

- Pas de barrières techniques à l'intégration au réseau de l'électricité géothermique.
- Nécessité de mettre pleinement en œuvre la directive RES.
- Transparence des conditions d'accès au réseau.
- Stabilité à long terme des tarifs de connexion au réseau.
- La géothermie est dispatchable et joue un rôle dans la stabilisation du réseau.

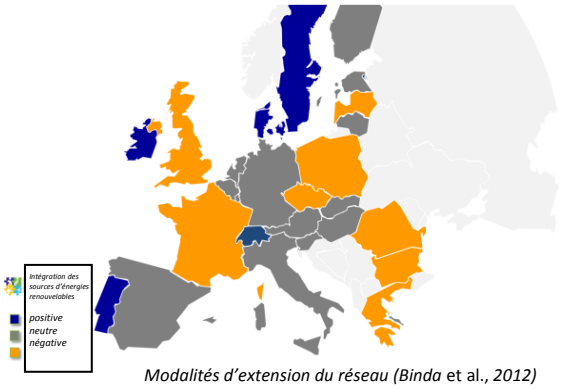

Modalités d'extension du réseau (Binda et al., *2012)*

Enjeux environnementaux

- Faible empreinte écologique et peu de dégradation permanente.
- Niveau normal de nuisance et de déchets sur les sites de construction.
- Les bâtiments, les tours de refroidissement et les canalisations ont un impact visuel minimal.
- La réinjection de fluide géothermique dans la couche aquifère d'origine ne pollue pas la nappe phréatique.
- La stimulation hydraulique utilise 99 % d'eau, des produits chimiques non toxiques et aucun agent de soutènement, conformément aux règles environnementales.
- Une micro-sismicité induite peut être provoquée par la réinjection, elle est cependant surveillée et il est possible de la maîtriser.

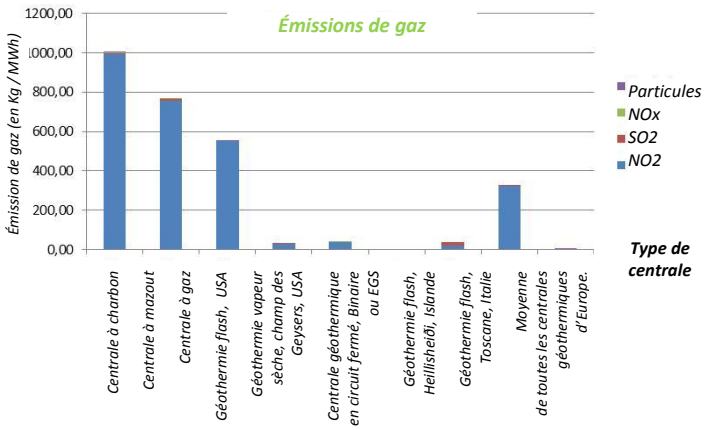

Acceptabilité sociale

L'adhésion de l'opinion publique est un facteur important dans le choix des sites. Les raisons en sont diverses :

- enjeux environnementaux ;
- problèmes liés au manque d'implication ;
- problèmes financiers (en cas de subventions municipales, par exemple) ;
- phénomène NIMBY (*Not In My Backyard* : « pas chez moi ») : problèmes d'adhésion au projet ;
- production locale d'énergie.

- *Les bonnes pratiques conseillées par GEOELEC*

Évolution de l'idée	*Prise de décision*	*Organisation*	*Mise en œuvre*	*Exploitation*
Information *- envoi de lettres d'information* *- journaux* *- journée d'information* *- site internet* *- sortie pédagogique*	***Information*** *- envoi de lettres d'information* *- journaux* *- site internet* *- réunion publique*	***Information*** *- envoi de lettres d'information* *- journaux* *- site internet*	***Information*** *- journaux* *- site internet* *- panneaux d'affichage* *- visites du site en construction*	***Information*** *- inauguration* *- panneaux d'affichage*
	Coopération & participation *- participation à la prise de décision* *- participation financière*		***Coopération & participation*** *- collaboration avec les entreprises locales*	***Coopération & participation***
	Consultation *- réunion publique* *- dialogue public*			

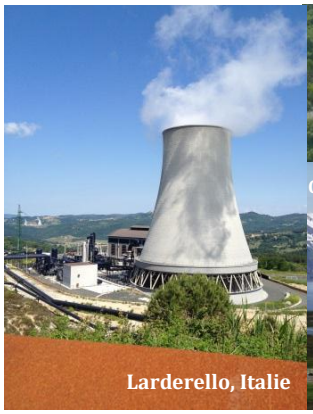

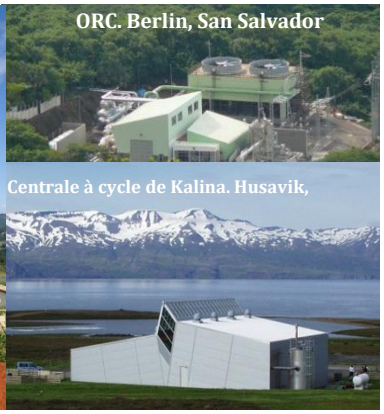

Il est possible de tirer des enseignements du monde entier. Pour ce qui est de l'adhésion de l'opinion publique, le choix de la couleur de la centrale est important, comme celui de l'agencement et du style architectural, tout cela permet d'intégrer la centrale électrique dans son environnement. La tradition a également sa place, comme à Larderello, où la structure des tours de refroidissement est considérée comme une marque de fabrique pour la région.